



N° de résolution
ou annotation

MUNICIPALITÉ SAINT-DAMASE-DE-L'ISLET

PROVINCE DE QUÉBEC M.R.C. DE L'ISLET MUNICIPALITÉ DE SAINT-DAMASE-DE-L'ISLET

PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du Conseil municipal de Saint-Damase-de-l'Islet tenue le mardi 6 avril 2021, à 19 h, à la salle du Conseil et à laquelle étaient présents Madame la conseillère Cathy Michaud, Messieurs les conseillers, Pierre Caron, Jonathan Duval, Jacques Leclerc, Gaétan Lord et Marcel Pelletier, tous formant quorum sous la présidence de Madame le Maire Anne Caron.
La secrétaire-trésorière dresse le procès-verbal.

01. MOT DE BIENVENUE

Madame Caron souhaite la bienvenue à tous.

02. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01. MOT DE BIENVENUE
02. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
03. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 1 ER MARS 2021
04. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL
05. COMPTES À PAYER À CE JOUR
06. ADMINISTRATION GÉNÉRALE (législation, gestion, greffe, évaluation, autres)
 - 06.01. Avis de motion et présentation du projet de règlement 02-2021 sur la gestion contractuelle
07. SÉCURITÉ PUBLIQUE (police, incendie, sécurité civile)
 - 07.01. Rapport du directeur en incendie
 - 07.02. Résolution d'intention pour mise en commun de certains aspects incendie
08. TRANSPORT (voirie, neige, éclairage de rues, transport adapté et collectif)
 - 08.01. Rapport du directeur en voirie
 - 08.02. Offre de services professionnels pour l'ajout d'un trottoir en béton sur la route 204
 - 08.03. Offre de services professionnels pour documents préliminaires nécessaires au processus de demande d'aide financière pour projet asphaltage
09. HYGIÈNE DU MILIEU (Égout, ordures et recyclage)
 - 09.01. Choix d'option pour le compostage
 - 09.02. Achat de couvercles pour bacs à recyclage
10. SANTÉ, URBANISME, AMÉNAGEMENT (urbanisme, aménagement, OMH, MADA, Famille)
 - 10.01. Mandat pour signature du contrat 2019 avec l'OMH et contrat 2020 avec l'ORH-St-Damase
 - 10.02. Budget 2021 ORH-succursale Saint-Damase-de-L'Islet
 - 10.03. Famille
11. LOISIRS, CULTURE (salles, biblio)
 - 11.01. Nomination d'un responsable pour veiller à l'application de la charte de la langue française
 - 11.02. Information sur responsabilité de don du financement agricole Canada pour Les Amusements St-Damase inc.
12. DEMANDES DIVERSES :
13. VARIA :



N° de résolution
ou annotation

MUNICIPALITÉ SAINT-DAMASE-DE-L'ISLET

- 13.01. Campagne de l'arbre
- 14. QUESTIONS DE L'ASSISTANCE
- 15. CORRESPONDANCE
- 16. CLÔTURE DE LA SÉANCE

Résolution 43-04-2021

Le conseiller Jacques Leclerc propose que cet ordre du jour soit accepté, en laissant l'item Varia ouvert, appuyé par le conseiller Marcel Pelletier et résolu unanimement.

03. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 1 ER MARS 2021

ATTENDU QU' une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil tenu le 1 er mars 2021 a été remise, avec l'avis de convocation, à tous les membres du Conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et dispenser la lecture de celui-ci séance tenante ;

EN CONSÉQUENCE, Résolution 44-04-2021

Le conseiller Gaétan Lord propose que le procès-verbal du 1 er mars soit accepté, tel que présenté, appuyé par le conseiller Jonathan Duval et résolu unanimement.

04. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

La demande de projet au programme Nouveaux Horizons pour les aînés a été refusée, faute de financement disponible.

05. COMPTES À PAYER À CE JOUR

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont reçu la liste des comptes qui doivent être acceptés et acquittés avec les explications nécessaires ;

ATTENDU QUE sous la résolution **10-01-2021**, le Conseil a accepté que les dépenses incompressibles 2021 soient acquittées sur réception sans présentation mensuelle ;

EN CONCLUSION, Résolution 45-04-2021

Il est proposé par le conseiller Jacques Leclerc, appuyé par le conseiller Gaétan Lord et résolu unanimement que tous les comptes soient acceptés et acquittés sur la liste présentée pour une somme totale de 11 622.33 \$ plus les dépenses incompressibles.

Je certifie que les fonds sont disponibles pour le paiement de ces factures.

Dany Marois, secrétaire-trésorière



N° de résolution
ou annotation

MUNICIPALITÉ SAINT-DAMASE-DE-L'ISLET

06. ADMINISTRATION GÉNÉRALE (législation, gestion, greffe, évaluation, autres)

06.01. Avis de motion et présentation du projet de règlement 02-2021 sur la gestion contractuelle

Résolution 46-04-2021

Avis de motion et présentation complète du projet de règlement 02-2021 sur la gestion contractuelle sont faits par le conseiller Jonathan Duval.

07. SÉCURITÉ PUBLIQUE (police, incendie, sécurité civile)

07.01. Rapport du directeur en incendie

Le Maire fait la lecture du rapport, préparé par le directeur, qui fait état des actions exécutées depuis le dernier rapport.

07.02. Résolution d'intention pour mise en commun de certains aspects incendie

CONSIDÉRANT QUE La municipalité de Saint-Damase-de-L'Islet a adopté une résolution indiquant ses préoccupations relativement à la gestion et aux ressources humaines de son service incendie et qu'elle comptait participer à une étude sur l'optimisation des services incendie ;

CONSIDÉRANT QUE cette étude a mis en lumière la vulnérabilité de certains services incendie ainsi que la possibilité pour d'autres de palier à certaines carences par une forme à déterminer de partenariat avec d'autres municipalités ;

CONSIDÉRANT QUE l'étude propose différents scénarios de partenariats qu'il faudra analyser plus en détails en fonction du nombre et des besoins des municipalités ;

EN CONSÉQUENCE, Résolution 47-04-2021

Il est proposé par le conseiller Gaétan Lord, appuyé par le conseiller Jacques Leclerc et résolu unanimement de signifier la volonté de la municipalité de Saint-Damase-de-L'Islet d'explorer la faisabilité d'un partenariat avec d'autres municipalités de la MRC de L'Islet pour son service incendie ;

- De s'engager à contribuer financièrement, le cas échéant, aux frais requis pour l'analyse et la structuration de ce partenariat.

08. TRANSPORT (voirie, neige, éclairage de rues, transport adapté et collectif)

08.01. Rapport du directeur en voirie



N° de résolution
ou annotation

MUNICIPALITÉ SAINT-DAMASE-DE-L'ISLET

Rien de spécial.

08.02. Offre de services professionnels pour l'ajout d'un trottoir en béton sur la route 204

Résolution 48-04-2021

Il est proposé par le conseiller Jonathan Duval, appuyé par la conseillère Cathy Michaud et résolu unanimement d'accepter l'offre de services professionnels de Tetra Tech QI inc., au montant de 20 000 \$ plus taxes, pour la réalisation des activités menant à la construction d'un trottoir en béton sur la route 204.

08.03. Offre de services professionnels pour documents préliminaires nécessaires au processus de demande d'aide financière pour projet asphaltage

Résolution 49-04-2021

Il est proposé par la conseillère Cathy Michaud, appuyé par le conseiller Jacques Leclerc et résolu unanimement d'accepter l'offre de services professionnels de Tetra Tech QI inc., au montant de 13 500\$ plus taxes, pour la réalisation des activités menant aux travaux d'asphaltage des routes qui auront obtenu une réponse favorable de financement.

09. HYGIÈNE DU MILIEU (Égout, ordures et recyclage)

09.01. Choix d'option pour le compostage

Résolution 50-04-2021

Il est proposé par le conseiller Pierre Caron, appuyé par le conseiller Marcel Pelletier et résolu unanimement que la municipalité de Saint-Damase-de-L'Islet opte pour l'option 2 concernant la gestion des matières organiques ; c'est-à-dire atteindre 70 % des immeubles de 5 logements et moins munis d'un équipement de compostage pour le traitement des résidus verts, le traitement des résidus alimentaires demeurant facultatif.

09.02. Achat de couvercles pour bacs à recyclage

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Damase-de-L'Islet est propriétaire des bacs bleus pour le recyclage sur son territoire ;

CONSIDÉRANT QUE des demandes commencent à entrer pour changer les bacs à recyclage brisés ;

CONSIDÉRANT QUE c'est le couvercle qui se brise le plus souvent au niveau des charnières ;

CONSIDÉRANT QU' IPL peut vendre des pièces séparément et qu'un couvercle coûte 25 \$;

EN CONSÉQUENCE, Résolution 51-04-2021

Il est proposé par le conseiller Pierre Caron, appuyé par le conseiller Jacques Leclerc et résolu unanimement que la Municipalité achète 10 couvercles livrés au garage municipal.



N° de résolution
ou annotation

MUNICIPALITÉ SAINT-DAMASE-DE-L'ISLET

10. SANTÉ, URBANISME, AMÉNAGEMENT (urbanisme, aménagement, OMH, MADA)

10.01. Mandat pour signature du contrat 2019 avec l'OMH et du contrat 2020 avec l'ORH-St-Damase

Résolution 52-04-2021

Il est proposé par le conseiller Jonathan Duval, appuyé par le conseiller Gaétan Lord et résolu de mandater mesdames Anne Caron, Maire et Dany Marois, D.G./sec.-trés. à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Damase-de-L'Islet le contrat 2019 pour la conciergerie de l'OMH de Saint-Damase-de L'Islet.

Résolution 53-04-2021

Il est proposé par le conseiller Pierre Caron, appuyé par le conseiller Gaétan Lord et résolu de mandater mesdames Anne Caron, Maire et Dany Marois, D.G./sec.-trés. à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Damase-de-L'Islet le contrat 2020 pour la conciergerie de l'ORH-succursale de Saint-Damase-de-L'Islet.

10.02. Budget 2021 ORH-succursale Saint-Damase-de-L'Islet

Résolution 54-04-2021

Il est proposé par le conseiller Marcel Pelletier, appuyé par le conseiller Gaétan Lord et résolu unanimement que la Municipalité de Saint-Damase-de-L'Islet accepte le budget 2021 de l'ORH-succursale Saint-Damase-de-L'Islet avec une participation financière municipale évaluée à 1 183 \$.

10.03. Famille

La responsable mentionne où en est le comité et qu'une présentation devrait être faite au conseil en réunion de travail avant la prochaine séance de mai.

11. LOISIRS, CULTURE (salles, biblio)

11.01. Nomination d'un responsable pour veiller à l'application de la charte de la langue française

Résolution 55-04-2021

Il est proposé par la conseillère Cathy Michaud, appuyé par le conseiller Marcel Pelletier et résolu unanimement de désigner madame Dany Marois, D.G./sec.-trés., mandataire auprès de l'Office québécois de la langue française.

11.02. Information sur responsabilité de don du financement agricole Canada pour Les Amusements St-Damase inc.

Les Amusements St-Damase inc. ont déposé une demande de financement aux Fonds AgriEsprit du Financement agricole Canada pour l'amélioration de leur bâtisse et comme ils sont un organisme à but non lucratif, le Maire a accordé que la Municipalité s'associe à eux pour cette demande, répondant ainsi à l'exigence du programme. Tout le conseil est d'accord.

12. DEMANDES DIVERSES :

- Re-lait Montmagny-L'Islet : unanimement, le conseil décide de répondre non ;



N° de résolution
ou annotation

MUNICIPALITÉ SAINT-DAMASE-DE-L'ISLET

- La Maison d'Hélène : **résolution 56-04-2021**

Il est proposé par le conseiller Pierre Caron, appuyé par la conseillère Cathy Michaud et résolu unanimement que la municipalité de Saint-Damase-de-L'Islet donne 100 \$ à la campagne de financement 2021 de la Maison d'Hélène ;

- L'Attisée : **résolution 57-04-2021**

Il est proposé par le conseiller Marcel Pelletier, appuyé par le conseiller Jacques Leclerc et résolu unanimement que la Municipalité de Saint-Damase-de-L'Islet renouvelle sa carte de membre au journal L'Attisée pour la somme de 10 \$. Le Maire invite les conseillers à renouveler personnellement leur adhésion.

13. VARIA :

Seuls les points demandant des délibérations et décisions sont retenus aux fins du procès-verbal, article 201 du code municipal du Québec

Résolution 58-04-2021

Il est proposé par le conseiller Jonathan Duval, appuyé par le conseiller Pierre Caron et résolu unanimement de participer à la campagne de distribution d'arbres 2021.

14. QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

Seuls les points demandant des délibérations et décisions sont retenus aux fins du procès-verbal, article 201 du code municipal du Québec

15. CORRESPONDANCE

La liste est lue par le Maire. Les documents de la correspondance peuvent être consultés en tout temps, sur les heures d'ouverture du bureau municipal jusqu'à la prochaine séance.

16. CLÔTURE DE LA SÉANCE

Résolution 59-04-2021

Proposé par la conseillère Cathy Michaud, il est 20 h 17.

Maire

D.G./Sec.-trés.